



Municipalité de Lantier

AVIS PUBLIC

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME 2026-2028

(Novembre 2026 à octobre 2028)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, Benoit Charbonneau, ce qui suit :

Le conseil municipal de la Municipalité de Lantier fait appel à la population pour former le comité de consultation en urbanisme 2026-2028 pour un mandat de 2 ans (rencontre mensuelle/3 heures, en matinée).

Le comité a pour mandat de formuler des recommandations au conseil municipal sur des demandes soumises par les citoyens touchant les dérogations mineures, le patrimoine, le zonage, le lotissement, l'implantation et l'intégration architecturale.

Les membres seront choisis parmi les contribuables de la municipalité.

La priorité sera accordée aux membres déjà présents.

Les formulaires de demande pour être membre du comité sont disponibles à l'Hôtel de ville au 118, croissant des Trois-Lacs, Lantier, J0T 1V0 ou par courriel à info@municipalite.lantier.qc.ca.

La fin des mises en candidature est le 7 octobre 2026.

Les candidatures, seront reçues à la Municipalité de Lantier jusqu'à dix (10h00) heures, à l'Hôtel de ville ou par courriel : info@municipalite.lantier.qc.ca adressées à Mme Roxanne Boyer, Adjointe à la direction et greffe.

DONNÉ à Lantier ce 24e jour de septembre de l'an deux mille vingt-six.

Benoit Charbonneau,
Directeur général et greffier-trésorier.